

"cement de ce procédé d'élimination qui a eu lieu par la force des choses, dans les montagnes de l'Ecosse, où les propriétaires fonciers ont dû forcer les petits fermiers à laisser leurs chaumières pour s'aller établir dans un nouveau pays? Si c'est le cas, et si la population que peut maintenir le système d'agriculture pratiqué dans Québec et Ontario a atteint son maximum, l'endroit où doit s'aller fixer le surplus de la population de ces deux provinces est clairement indiqué. Le courant d'émigration ne se dirigera vers le nord que par degrés, bien entendu après avoir traversé les hauteurs des Laurentides un autre rang de contées peut se former sur les sols arides qui se trouvent au nord de ces montagnes. L'émigration ne se dirigera pas vers le sud; elle se maintiendra sinon vers le même degré de latitude, au moins aussi près que possible de cette parallèle, les courants migratoires en font toujours ainsi; ils flèchent aux zones d'une végétation analogue. L'émigration peut avoir déjà grossi les populations du Minnesota, du Wisconsin et de partie du Michigan. Les Illinois et l'Iowa peuvent avoir séduit quelques-uns de nos émigrants, mais le Canada n'en a séduit dans ces deux provinces. L'émigration du pays, si on favorise ce mouvement, préférera demeurer soumise aux vieilles institutions, et nous verrons, lorsqu'il existera un chemin de fer, qu'elle cherchera à coloniser les territoires du Nord-Ouest et s'avancera probablement aussi loin que possible sur l'Assiniboine et la Saskatchewan, pour éviter les froids extrêmes de la Rivière Rouge."

Encore ici les réflexions faites par M. Harvey vont toutes à maintenir l'exactitude du Recensement, en tant qu'elles appuient sur le fait d'une émigration considérable qui a dû produire inévitablement une diminution dans l'accroissement proportionnelle de notre population.

Je ne m'arrêterai pas à examiner les aphorismes proclamés dans le passage que je viens de citer qui nous affirme, "que l'émigration ne se dirige pas vers le sud; qu'elle se maintient sous le même degré de latitude ou dans son voisinage immédiat, qu'elle préfère demeurer sous l'action des mêmes institutions." Je ne puis cependant m'empêcher d'exprimer ma croyance dans le fait que les courants migratoires se dirigent très souvent vers le sud, qu'ils atteignent des degrés de latitude souvent très éloignés du point de départ, et tendent vers des institutions bien différentes les unes des autres.

M. Harvey termine une partie de ses remarques par la réflexion suivante:

"En l'absence d'une émigration continue venant d'Europe ou d'Asie, sommes-nous donc, comme les races aborigènes qui nous ont précédés sur ce continent, destinés à disparaître complètement?"

Evidemment l'auteur devient ici plus sombre que ne le comporte l'état de choses qu'il examine. Une augmentation de population qui s'établit à raison de un par cent par année n'est point une menace d'extinction; c'est à peu près la proportion signalée pour l'Angleterre et le Pays de Galles, qui reçoivent depuis bien des années une immigration irlandaise plus considérable que l'émigration partant de ces deux pays; à tel point qu'il y a main-

tenant plus d'Irlandais à Londres qu'à Dublin. On peut encore signaler d'autres circonstances d'une nature encourageante: l'émigration aux États-Unis paraît maintenant avoir atteint son maximum, et on observe les commencements d'une réaction qui marchera à mesure que le prix des salaires s'égalisera et que diminuera la manie d'émigration, née de causes qui tendent tous les jours à disparaître. La fécondité de nos familles, dans l'ensemble, n'a point diminué, et l'émigration européenne a semblé, pendant les trois dernières années, mieux comprendre les avantages que notre pays offre aux colons. Ainsi ne nous laissons pas abattre par la tristesse, mais d'autre part tâchons de n'avoir point d'illusions. Il nous est impossible de grandir aussi vite que certains de nous avaient espéré, sachons porter avec calme et une dignité modeste toute l'importance à laquelle nous pouvons légitimement prétendre.

M. Harvey, qui toujours attaque le recensement avec des suppositions, dit encore:

"Si on avait omis dans le Recensement cinq par cent de la population de Québec et huit par cent de la population du Nouveau Brunswick et d'Ontario, les trois cent mille qu'on croit avoir droit d'attendre d'un chiffre exact, donneraient à notre population un total plus respectable."

D'abord il ne faut pas oublier que tout ceci est de pure imagination; nul être humain n'ayant les moyens d'établir rationnellement de pareilles données; parce qu'il n'est point au pouvoir du philosophe d'en avoir l'idée par intuition, point au statisticien de les découvrir par induction, point au mathématicien de les contrôler par le calcul.

Les faits sont:

1° Que le recensement a été l'enquête légitime et légalement exécutée, d'après un système approuvée par l'autorité compétente, avec l'aide de douze surintendants, de deux cent six commissaires directeurs et reviseurs, et de près de trois mille énumérateurs, tous formés à l'avance à l'exécution de leur besogne, tous assermentés au commencement et à la conclusion de leurs opérations, et chacun agissant pour la partie du pays à lui la mieux connue, à laquelle il est le plus intéressé, la mieux placée dans ses affections.

2° que les résultats du recensement signalent une augmentation annuelle d'un peu plus que 1 pour cent.

3° que la Province de Québec est la seule dont l'augmentation est moindre que la moyenne de 1 pour cent.

4° que la masse de la population de Québec est renommée pour la fécondité extraordinaire de ses familles, fait que M. Harvey lui-même reconnaît dans le lan-